

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Séance extraordinaire

Jeudi 9 novembre 2023

Sont présents :

- *Membres de la direction* : Mme Orain, Mme Iborra, M Mainguy, Mme Gueye,
- *Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation* :
 - Mesdames : Moreau, Saint-Lo, Anaky, Baillot
 - Messieurs : Rouillard, Manceau et Baldini
- *Représentants des Parents d'élèves FCPE* :
 - Mesdames Goulmy, Le Quere, Salladarre, Paris, Noirault, Gilles, Landreau (arrivée après le 1^{er} vote)
- *Représentants des Elèves* : Alain Elie
- *Représentants des Agents* :
- *Représentant du Département* : M. Thiriet
- *Représentant Commune* : M. Bouyer
- *Personnalité invitée* :

Excusés :

Le quorum est atteint (17 membres présents), Mme la Principale ouvre la séance à 18 h et désigne, comme secrétaire de séance M. BALDINI.

Ordre du jour initial :

- 1 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 28/09/2023
- 2 – Installation des divers conseils et commission,
- 3 – DBM pour vote : Dotation complémentaire de crédit pour vote
- 4 – Tarifs d'hébergement, pour vote
- 5 – Tarifs divers, pour vote
- 6 – Concession logements de fonction, pour vote
- 7 – Bilan financier du voyage à Barcelone (année 22-23), pour vote
- 8 – Don du FSE pour le voyage à Barcelone, pour vote
- 9 – Contrats et conventions pour vote
- 10 - Questions diverses

18H00 Mme Orain ouvre la séance et présente l'ordre du jour. Elle précise qu'à la demande de Mme Gueye que les points 7 et 8 seront inversés.

1. Approbation du procès-verbal précédent

Après avoir précisé quelques points sur le règlement intérieur du CA, Mme Orain soumet le PV du CA du 28/09/23 à l'approbation de l'ensemble des représentants présents.

Approbation PV CA du 28/09/2023

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

► **Arrivée de Mme Landreau à 18h17**

2. Approbation du règlement intérieur du CA

Quelques points sur les modalités de déroulement des conseils d'administration sont ensuite (re)précisés :

- La durée d'une séance ne doit pas excéder 2 heures ;
- Les membres du CA ne souhaitent pas créer de commission permanente
- Comme l'an dernier un groupe de travail est institué pour l'examen de la DHG (dotation horaire globale)

Mme Le Quéré engage ensuite la discussion sur le délai jugé trop court avec lequel l'ensemble des documents / pièces jointes sont envoyés avant la convocation au CA. Il est difficile pour les parents d'élèves de pouvoir se réunir et exploiter l'ensemble des informations communiquées afin de préparer efficacement le CA.

Mme Iborra explique qu'il est difficile pour le personnel d'administration de produire l'ensemble des documents avec un délai plus long. Il est donc convenu de maintenir un délai de 8 à 10 jours, quitte à transmettre l'ensemble des pièces jointes par envois successifs ou sous forme « d'ébauche ».

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CA

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

3 - Installation des divers conseils et commissions

Voir les listes des membres par commission ci jointes

4 -DBM, pour vote : Dotation complémentaire pour la viabilisation pour vote

Mme Gueye annonce que l'établissement va bénéficier d'une dotation complémentaire du département, de 15 000 €, afin de faire face à la hausse du coût de l'énergie.

Dotation complémentaire de crédit , pour vote

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

5 -Tarifs d'hébergement, pour vote

Mme Gueye présente le dispositif de tarification solidaire qui entrera en vigueur à la rentrée 2024. Celui-ci a pour but :

- d'aider les familles financièrement en « amont » ;
- favoriser l'accès à la restauration ;
- permettre à plus d'enfants de bien / mieux se nourrir.

La tarification sera déterminée sur la base du quotient familial (CAF) et se déclinera en 9 tranches qui s'étaleront de 1 € à 5,30 €.

Mme Iborra précise (à la demande des représentants d'élèves) que cette information sera diffusée dès que possible.

► 18h57 départ de M. Alain Élie

Mme Gueye présente pour information les tarifs et les taux fixés par le conseil départemental :

- **Les tarifs pour les commensaux 2024 :**
 - Personnels de catégorie C : **3.50 €** le repas (agents départementaux, AED, AESH...)
 - Personnels de catégorie B : **4.50 €** le repas
 - Personnels de catégorie A : **5.50 €** le repas
 - Personnes extérieures : **8.00 €** le repas
 -
- **Les taux de contributions 2024 :**
 - Taux de participation des usagers aux frais de personnel territorial affecté à la restauration : **18.50 %** des recettes (22,5 % en 2023)
 - Taux de participation des usagers aux charges générales : **18.00 %** (15 % en 2023)
 - fonds commun des services d'hébergement : suspendu en 2024 (1.5% habituellement)

Mme Gueye présente les nouveaux tarifs de restauration pour les élèves **qui seront effectifs jusqu'en juin 2024.**

- Pour les demi-pensionnaires, le repas passe de 2,90 € à 3,10 € (20 centimes d'augmentation)
- Pour les externes, le repas passe de 3,70 € à 3,90 € (20 centimes d'augmentation)

Tarifs d'hébergement, pour vote

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

6 - Tarifs divers, pour vote

Mme Iborra propose ensuite que la tarification concernant

- la recherche et la mise à disposition des copies de brevet,
- les copies de documents officiels déjà communiqués
- le remplacement de carnet de correspondance et la carte de cantine

soient modifiés. Ceux-ci passeront respectivement :

- de 10 € à 2,5 €
- de 5 € à 2,5 €
- à 3 € (pas de modification de prix)

Tarifs divers, pour vote

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Rajouter une information sur les tarifs des commensaux ?

7 - Concession logements de fonction, pour vote

Mme Orain présente la situation actuelle de l'état d'occupation des logements : sur les 4 logements que compte l'établissement, 2 sont vacants.

La famille qui occupait l'un des 2 logements (vacants aujourd'hui) s'est vue proposer une solution de relogement.

Mme Saint-Lo propose de mettre ces logements vacants à disposition pour des fonctionnaires d'Etat nouvellement arrivés sur le « territoire » par le biais de la Préfecture. M. Thiriet approuve en expliquant que cette piste est certainement à creuser. Mme Iborra explique que la vétusté des bâtiments concernés constitue toutefois un véritable frein et que la mission du collège n'englobe pas la gestion de baux, même sociaux.

Concession logements de fonction

Votants : 20 Favorable: 19 Défavorable : 0 Abstention : 1

8 - Don du FSE pour le voyage à Barcelone, pour vote

Il s'agit de la somme que les élèves ont pu récolter par la vente des brioches organisée par Madame Baillot.

Don FSE pour voyage Barcelone: **1800€**

Don du FSE pour le voyage à Barcelone

Votants : 20 Favorable : 20 Défavorable : 0 Abstention : 0

9 - Bilan financier voyage Barcelone (22/23), pour vote

- Nombre de participant : 45 élèves et 5 accompagnateurs
- Budget : 19 824,68€ dont 2 650€ financé par le FSE
- Participation des familles : 315€
- Participation révisée / élève : 290€
- A rembourser aux familles : 25€

Bilan financier voyage Barcelone

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

10 - Contrats et conventions

Contrat Hexatel pour la téléphonie – montant 780 € TTC / an à partir du 01/01/2024

Contrat Hexatel

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Convention prix tapage entre le CDI du collège et la médiathèque Diderot (ville de Rezé) – montant de l'adhésion 1000 € TTC pour l'année scolaire 2023/2024

Convention prix Tapage

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Convention Pro'pulse entre le collège et les Apprentis d'Auteuil (LP Daniel Brottier) pour la prise en charge d'un élève décrocheur de 3^e afin de l'aider à trouver un apprentissage – sans incidence financière.

Convention Pro'pulse

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention

Questions diverses

- Mme la Principale indique n'avoir reçu que des questions des représentants des parents et y répond :
- 1. concernant les commissions/conseils du collège: certaines ne se sont pas réunies cette année et notamment la commission hygiène et sécurité, pourquoi ? Il n'y a eu aucune demande à ce sujet et concernant la CHSCT, la dernière sous la forme de la CHS a eu lieu en 2012. Nous calerons une réunion cette année.
 2. Il a été question d'organiser un forum des métiers, est ce qu'il y a un groupe de travail à ce sujet? Est-ce que les parents pourraient y être associés ? Nous allons avoir une première réunion de travail avec Mme Martins qui est en charge de l'accompagnement du forum et nous démarcherons ensuite les parents à l'échelle du collège pour qu'ils participent au forum et présentent leur métier. Nous associerons ensuite les représentants des parents.
 3. concernant les régimes de sorties notamment DP3, il semble que les droits de sorties ne soient pas clairs pour les parents : en cas d'absence d'un enseignant en fin de matinée, les élèves peuvent sortir même s'ils déjeunent à la cantine ? Les élèves DP3 peuvent sortir avant le repas du midi sans remboursement et revenir ultérieurement en cours pour le 1^{er} cours de l'après midi. Ils ne sont en revanche pas autorisés à sortir sur les heures libérées à l'EDT puis à revenir déjeuner. Une relecture du RI sera faite pour la rentrée 2024.
 4. L'oral du brevet est fixé au 12 juin mais les épreuves communes ont lieu début juillet, est-il prévu de décaler l'oral ? Pas de changement pour la date de l'oral du DNB
 5. Dans le même état d'esprit, il est indiqué une fin des cours au 19 juin mais le brevet ne se tient que début juillet, est ce que cela sera modifié ? Les dates modifiées sont les suivantes :
Bal des 3^{ème} (sous réserve d'une demande effective du CVC) : 25 juin
Fin des cours le 26 juin
Conseils de classe des 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} du 6 au 13 juin
Le reste du calendrier reste inchangé. Le décalage des dates du DNB risque de rendre la tenue des habituelles réunions pédagogiques de juillet impossible, un nombre important de professeurs sera en effet mobilisé par les corrections du DNB.
 6. On nous a annoncé l'arrêt de la course solidaire cette année, peut-on connaître les raisons de l'arrêt de cette manifestation ? Les professeurs d'EPS ont souhaité faire une pause cette année. Les parents d'élèves expriment leurs regrets car cette manifestation était un temps important de la vie du collège.
 7. A quel moment pourra-t-on avoir un retour des questionnaires sur le harcèlement ? La passation est prévue jusqu'au 15/11. Il faudra ensuite en faire une exploitation qui sera communiquée au CESCE du 28/11.
 - 8 Est-ce que le CA du 23/11 est maintenu ? Le CA de ce jour est une séance extraordinaire. Le prochain est donc maintenu (séance ordinaire) mais la date en est décalée au 30/11 pour permettre à Mme Gueye de préparer plus sereinement le budget et d'avoir le temps de le soumettre pour avis à l'agent comptable.

Fin de la séance à 19h10.

Le Secrétaire de séance

M. Baldini



La Présidente du Conseil d'Administration



Madame Orain